



A l'attention des candidats
aux élections régionales 2010

**Attentes de la FRANE pour 2010 – 2014
concernant la Nature et l'Environnement**

A l'occasion des élections du Conseil régional, et bien que consciente des actions déjà engagées, la FRANE tient à vous rappeler ses orientations en faveur de la Nature et de l'Environnement pour les années à venir.

1) Présentation de la FRANE :

Créée en 1982, la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement regroupe plus d'une quarantaine d'associations des quatre départements auvergnats, dont des fédérations départementales et des adhérents individuels. Son réseau compte plus de 4000 adhérents et une soixantaine de salariés.

Association agréée de protection de l'environnement, la FRANE est indépendante de tout mouvement politique et elle n'a aucune attache avec des groupements de nature politique, syndicale ou confessionnelle.

Membre de FNE (France Nature Environnement), la FRANE contribue à la réflexion et au débat national ; elle relaye en région les prises de positions nationales. Elle est représentante de FNE sur le terrain, et aussi groupe de pression et d'expertise pour la protection de l'environnement.

2) Nos orientations :

Nous demandons et nous nous engageons pour que :

- Aujourd'hui le développement de l'Auvergne préserve la région pour les générations futures vis-à-vis de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.
- L'eau, l'air, les sols, les espaces et les espèces animales et végétales, les forêts et les terres agricoles soient un concept de « biens communs de l'humanité ».
- L'éducation à l'environnement et à l'éco citoyenneté soit plus développée.
- Les transports et déplacements aient moins d'impacts négatifs sur la nature et l'environnement.
- La production de pollutions et de déchets soit minimisée.

Nous exprimons notre volonté de participer aux actions concrètes correspondant à nos préoccupations par la concertation et le partenariat tout en respectant la légitimité de chacun.

Nous sommes et continuerons d'être force de proposition.

3) Thèmes d'actions

Gouvernance

- Faire réaliser des expertises indépendantes (des projets et des politiques ...), à la demande de la société civile et/ou de la population.
- Développer l'éco-conditionnalité des subventions et des politiques régionales : conditions de préservation de la biodiversité, de protection de l'environnement, de réduction des déplacements et des émissions de gaz à effet de serre.

Patrimoine naturel

- Mettre en place la Trame Verte et Bleue sur le terrain dans les documents d'urbanisme opposables (SCOT, PLU).
- Avoir une politique plus volontariste pour la restauration des rivières et la préservation des zones humides.
- Assurer la préservation environnementale des sites, des espaces et des espèces sensibles ou remarquables.
- Appuyer les associations qui sont missionnées par les pouvoirs publics dans ce domaine.
- Avoir une politique environnementale vis-à-vis des extensions ou créations de carrières.

Transports et déplacements

- Agir pour réduire les déplacements et les transports par l'aménagement du territoire, la re-conception de la logistique (containers), les circuits courts producteurs – consommateurs.
- Limiter au maximum toute nouvelle autoroute et tout projet routier qui augmenterait la circulation.
- Mieux insérer les nouvelles infrastructures dans l'environnement.
- Renforcer les dessertes TER (cars et trains), électrifier la ligne Clermont /Brioude, optimiser les fréquences favorisant le cadencement.
- Adapter les dessertes TER à une politique intercommunale d'aménagement du territoire limitant l'étalement urbain ainsi que le mitage et remettre en service certaines lignes qui répondraient à ces aménagements

Education et formation

- Promouvoir l'éducation à l'environnement et à un développement durable pour tous, à toutes les étapes de la vie.
- Former aux énergies renouvelables et à l'éco-habitat, domaines d'avenir où les artisans manquent de compétences.
- Réorienter la Formation Professionnelle vers les secteurs d'avenir (économie sobre en énergies fossiles, transports collectifs, productions locales, agriculture bio, biodiversité, forêt, traitement des déchets).
- Adopter une démarche "Eco-Responsable" dans tous les lycées.

Qualité de vie : Santé, énergie, économie, tourisme,

- Développer une action régionale au sujet des risques environnementaux sur la santé : pesticides, biocides, polluants industriels, résidus de médicaments, ondes électromagnétiques, nanotechnologies...
- Refuser la libre culture des OGM en plein champ.
- Fixer un objectif concret et réalisable de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2014, réduction de consommation d'énergie, promotion des énergies renouvelables.
- Mettre en oeuvre une politique plus volontariste d'isolation de l'Habitat.
- Favoriser le bois (matériaux et énergie), dans la mesure du raisonnable en préservant plus la biodiversité et les différents rôles environnementaux de la forêt. Favoriser le solaire. Développer l'éolien dans la mesure du respect des paysages et de la faune, développer la géothermie.
- Maîtriser les impacts environnementaux du tourisme et développer des activités touristiques valorisant et protégeant l'environnement.

Aménagement du territoire, agriculture et forêt

- Poursuivre la mise en application de l'éco-conditionnalité et intégrer la biodiversité aux contrats de territoire
- Intégrer la biodiversité et la Trame Verte et Bleue dans les schémas d'aménagement du territoire (ex : SRADT)
- Limiter le mitage et l'étalement des villes et préserver du foncier pour l'agriculture périurbaine et pour la biodiversité.
- Mettre en place des outils fonciers régionaux pour gérer l'urbanisation autour des gares TER et préserver les zones humides prioritaires régionales,
- Soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement, polluant moins et qui ne mette pas en danger la santé du consommateur : labels environnement ou biologique. En particulier préserver les ressources en eau de la pollution.
- Renforcer les productions agricoles locales saines

Déchets et risques technologiques

- Promouvoir et appliquer une politique déchets basée prioritairement sur la prévention, le tri, le ré-emploi et le recyclage.
- Appliquer plus strictement le principe de proximité dans les filières de traitement et confiner tous les déchets comportant des substances dangereuses.
- Réhabiliter les sols pollués des anciens sites industriels et des mines désaffectées (y compris les anciennes mines d'uranium).
- Etre vigilant sur les risques technologiques des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

La FRANE développera ultérieurement et plus précisément les actions et thèmes évoqués ci-dessus.

A noter que 3 plate-forme existent déjà : déchets ménagers, eau, agriculture, OGM.

FRANE

1 bis, rue Frédéric Brunmurol - 63122 CEYRAT

Tél/fax : 04.73.61.47.49 - E-mail : asso.frane@wanadoo.fr

Site internet : www.frane-auvergne-environnement.fr